



AGROLUCHS

Magazine des membres Agro-entrepreneurs Suisse

01 | 2021



Gestion

Trouver des clients
et les fidéliser

Connaissez-vous bien vos clients ?
Savez-vous vraiment pourquoi ils ont
choisi précieusement votre entreprise
pour résoudre leur « problème » ?

Dans le secteur de la publicité,
les mots donnés clients,
CRM, key account ou analyse clients
sont devenus incontournables.

Page 14

Prévention des accidents

Risque d'incendie

Les incendies, souvent dus à la
négligence, représentent
une réelle menace pour les
exploitations agricoles.
Des instructions claires, des
check-lists à jour et des
contrôles périodiques permettent
de limiter les risques.

Page 18

Portrait

Entreprise agricole
Bircher

C'est dans le village de
Hagendorn que se trouve le siège
de l'agro-entreprise Bircher, une
entreprise familiale vieille de
trois générations et dont l'origine
remonte à plus de cinquante ans.
Elle est dirigée aujourd'hui par
Marlis et Roman Bircher.

Page 24

*Sprachtrennung –
deutsche Version
auf der Rückseite*

Le meilleur du monde pour l'agriculture suisse

Roundup®
PowerMax



- Essais
- Analyses
- Homologations
- Conseils
- Nouveaux produits
- Disponibilité des produits
- Distribution
- Formation continue

Nous avons besoin de la meilleure formulation



Pas de restriction pour les organismes aquatiques



Moins de matière active pour la même efficacité



Délais d'attente plus courts jusqu'au travail du sol



Roundup PowerMax porte un numéro W et est un produit phytosanitaire contrôlé. N'hésitez pas à contacter votre spécialiste pour la protection de vos cultures.

Stähler

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
4800 Zofingen
Tél. 062 746 80 00
www.staehler.ch

Fernand Andrey,
Agro-entrepreneurs
Suisse



Table de matières

Actuel

- 4 Nouvelles du comité
- 6 Initiatives phyto

Association & activités

- 10 Nouveaux membres
- 10 Offre promotionnelle de supports de correspondance
- 11 Nouveau sponsor Midland Oil
- 11 Action offre d'emploi

Gestion

- 12 Davantage de possibilités dans le transport routier grâce à Agro-entrepreneurs
- 14 Trouver des clients et les fidéliser

Prévention des accidents

- 18 Risque d'incendie dans une exploitation agricole
- 22 La sécurité est affaire de prévision

Portrait

- 24 L'agro-entreprise Bircher existe depuis plus de 50 ans

Pleins feux sur les sponsors

- 27 OHS – Otto Hauenstein semences : Avec un mélange de luzerne, vous diminuez le risque de manque de fourrage.



Renoncer à certaines substances actives – ou l'art de se tirer une balle dans le pied

Chers lecteurs, chères lectrices,

Si l'on veut que les approvisionnements puissent être garantis en temps de crise, il nous faut une agriculture solide. Des cultures diversifiées en rotation longue sont indispensables pour lutter contre les ravageurs et les maladies des plantes cultivées. Et puis il faudrait que les agriculteurs y trouvent quand même leur compte.

La réalité se présente sous un jour bien différent. Vous avez dit cultures diversifiées, rotation allongée ? Il est beaucoup plus probable que nous verrons encore plus de blé et de maïs dans nos champs pour la simple raison que les produits phytosanitaires disponibles ne seront plus assez variés.

Autrefois, pour lutter contre les vecteurs viraux nous disposions de 7 substances actives, mettant en œuvre 5 mécanismes d'action. Aujourd'hui, l'offre s'est réduite à 2 mécanismes d'action, ce qui est insuffisant pour une bonne gestion de la résistance des ravageurs et des maladies. Toutes les cultures sont affectées par des lacunes dans la lutte contre les ravageurs et les maladies. L'absence d'insecticides empêchera probablement que les critères de qualité puissent être remplis.

Notre engagement dans le cadre du « Plan d'action Produits phytosanitaires » doit permettre à l'agriculture productrice de faire entendre sa voix. Les consommateurs doivent être informés de l'insuffisance de la protection phytosanitaire et de ses conséquences : le recours aux importations. On veut nous interdire des substances actives sans nous proposer aucune alternative.

Le rêve d'une « Suisse bio » a fait long feu. 40 % des produits phytosanitaires existants sont autorisés pour le segment « bio ». On cherche à remplacer des substances actives qui pourraient faire office de « candidats de substitution », mais il n'existe aucune information indiquant quelles sont les substances qui ont fait leurs preuves et qui restent irremplaçables. Quiconque prône la « diversité » et une production indigène de denrées alimentaires doit veiller au maintien des conditions propices à des cultures variées, mission impossible sans produits phytosanitaires.

Fernand Andrey ■

Impressum

Éditeur

Agro-entrepreneurs Suisse
Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken

Tél. 056 450 99 90
www.agro-lohnunternehmer.ch
office@agro-lohnunternehmer.ch

Rédaction

Fernand Andrey, Thomas Anken, Nicolas Eschmann (ne), Karin Essig (ke), Tobias Schenk, Cornelia Stelzer

Composition No limits Schmid, Winterthur

Impression Umsetzerei, Winterthur

Mode de publication 3–4 fois par an

Reproduction autorisée uniquement avec l'accord de l'éditeur

Dernières informations du Comité et du Secrétariat

Mercredi, 04.11.2020
Nicolas Eschmann a participé à la conférence annuelle de l'encadrement. À l'instar des autres événements, cette dernière a été organisée en ligne, dans une version légèrement abrégée. Elle avait pour objectif d'informer les présidents et les chargés d'affaires des différentes sections de l'ASETA sur les thèmes d'actualité.

Jeudi, 05.11.2020
Le Comité d'Agro-entrepreneurs Suisse s'est pour la première fois réuni en ligne par l'intermédiaire de Microsoft Teams. Les échanges à travers cette application de communication ont été intenses. À l'ordre du jour figuraient entre autres le budget 2021 et une rétrospective des événements de l'année passée, au cours de laquelle seule la soirée barbecue avait permis des échanges directs entre les membres de l'association.

Vendredi, 20.11.2020
Le 20.11.2020 le Secrétariat a été audité par la SVA. L'arrêté de compte provisoire a été discuté en commission et approuvé.

Jeudi, 26.11.2020
Une première rencontre des jeunes agro-entrepreneurs a pu être organisée en novembre. Différents thèmes ont été discutés dans une ambiance décontractée et les participants ont eu l'occasion de visiter l'entreprise organisatrice, la société Flury AG à Halten. Les personnes n'ayant pas reçu d'invitation voudront bien se faire connaître auprès du Secrétariat afin que nous puissions élargir le cercle des participants.

Lundi, 14.12.2020
Oskar Schenk a participé en ligne à une réunion de lancement, en présence de Fenaco, en sa qualité d'initiateur du recyclage des films d'enrubannage en Suisse, de l'association de l'industrie suisse des matières plastiques, de représentants des entreprises de recyclage et de l'association allemande du recyclage des plastiques à usage agricole ERDE (Erntekunststoffe Recycling DEutschland).

Lundi, 21.12.2020
Le Comité s'est réuni en ligne pour discuter du recyclage des films d'enrubannage. Il a décidé que l'Association s'engagerait dans la définition des conditions générales. Depuis la mi-décembre 2020, l'Association Agro-entrepreneurs Suisse est inscrite au registre du commerce du canton d'Argovie.

Janvier 2021
Formations de caristes en janvier 2021
La nouvelle année a démarré sur le mode « informatif », les formations de caristes ayant pu reprendre.

Jeudi, 10.01.2021
Le séminaire « Transmission d'entreprise » a pu être organisé dans nos locaux, à Riniken. Le scepticisme de certains participants a été rapidement surmonté, le conférencier, Josua Müller de vision-7, ayant fait preuve d'un grand professionnalisme. Nous avons prévu d'organiser d'autres séminaires de ce type.

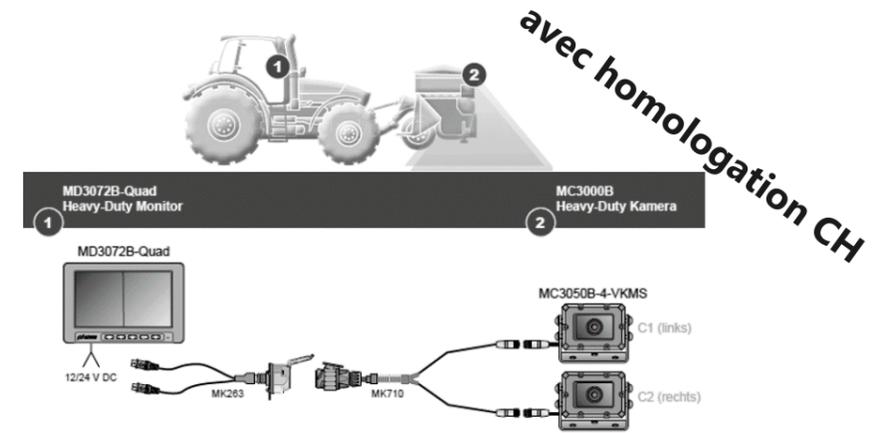
Mardi, 19.01.2021
Une autre réunion du Comité a été organisée via Teams. À cette occasion le Comité a décidé que l'Assemblée générale du 5 mars 2021 se déroulerait par correspondance.

Mercredi, 20.01.2021
Lors d'une visite à l'Inforama à Rüti, le Président, Oskar Schenk, a fait profiter les étudiants du Module BF 09 de ses connaissances approfondies.

Lundi, 25.01.2021
Nous avons eu l'occasion de recevoir Melanie Zimmermann et Beat Wyss, les deux réviseurs chargés de vérifier nos comptes.

ke ■

Systeme de caméra embarquée (VKMS)



RB Remund Berger

Votre représentation pour la Suisse:

Remund + Berger AG

Tel: 031 981 36 27

Mobil: 079 651 68 84

E-Mail: berger@remund-berger.ch

www.remund-berger.ch



Votre spécialiste des semences agricoles

OHS Otto Hauenstein Semences

Orbe	024 441 56 56
Rafz	044 879 17 18
Oftringen	032 674 60 60
Landquart	081 322 84 84

www.hauenstein.ch

Livraison à domicile: un service prompt

2x NON aux initiatives phytos extrêmes

Initiatives phyto

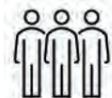
Arguments contre l'initiative pour une eau potable propre



L'initiative populaire « Pour une eau potable propre et une alimentation saine » n'a rien à voir avec l'eau potable. **Elle a pour cible affichée les paiements directs.** Elle veut les supprimer à toutes les exploitations qui utilisent des produits phytosanitaires ou qui achètent des aliments pour leurs animaux. Ce qui touchera également l'agriculture biologique.



Ces revendications contredisent la demande du marché
Les consommatrices et consommateurs peuvent aujourd'hui faire leurs courses en fonction de leurs valeurs et de leurs souhaits. Il y a un produit labellisé pour combler chaque besoin. N'offrir que des produits suisses labellisés irait à l'encontre de la demande du marché.



Près de 160 000 emplois seraient fragilisés dans l'agriculture et l'industrie alimentaire
L'agriculture et l'industrie alimentaire suisses assurent plus de 300 000 emplois (équivalent temps plein). Pour plus de la moitié, ces emplois seraient directement impactés et menacés - il suffit de penser aux fromageries, aux boucheries, aux moulins, aux cidreries, aux entreprises de machines agricoles, aux exploitations commerciales et aux entreprises de transformation. S'y ajouteraient d'innombrables entreprises de construction locales, indirectement touchées. En particulier dans les régions périphériques et montagneuses ainsi qu'au niveau du premier échelon de transformation, il faut se préparer à un énorme changement structurel.



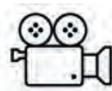
Les œufs, la viande de porc ou de poulet suisses deviendraient des produits de luxe ou disparaîtraient
L'initiative pour une eau potable induira une avalanche de directives qui restreindront énormément les agriculteurs dans leurs activités entrepreneuriales et feront augmenter les coûts de production. En seront particulièrement affectés, dans le domaine animal, la viande de volaille très appréciée, les œufs suisses très prisés et la viande de porc, la plus consommée.



Il faut s'attendre à une diminution d'au moins 30 % des denrées alimentaires suisses
Les règlements hors marché limitent fortement la production nationale. Après adoption, le risque de cultiver diverses productions végétales serait trop élevé. Les familles de paysans devraient les abandonner ou renoncer aux paiements directs. S'ils y renonçaient, alors ils ne seraient plus tenus de respecter les normes écologiques qui y sont liées.



L'initiative est contre-productive
Deux études scientifiques montrent que l'initiative pour une eau potable propre finirait par avoir des effets néfastes sur l'environnement.



Vers la vidéo d'explication sur l'initiative pour une eau potable propre
non-initiatives-phytos-extremes.ch

Suivez « Initiatives phytos extrêmes Non »



suite à la page 8 >

Y EN A-T-IL UN QUI SAIT TOUT FAIRE? ABSOLUMENT.

LE NOUVEAU STEYR ABSOLUT CVT
JUSQU'À 240 CH.



STEYR
TRAKTOREN

Votre partenaire de confiance.

CASE STEYR CENTER

Murzlenstrasse 80 • 8166 Niederweningen • Tél.: 044 857 22 00 • Fax: 044 857 25 17
info@case-steyr-center.ch • www.case-steyr-center.ch

2x NON
aux initiatives
phytos extrêmes

Initiatives phyto

Arguments contre l'initiative sur les pesticides



L'initiative populaire « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » a pour but d'interdire toute utilisation de pesticides de synthèse dans l'agriculture et l'industrie alimentaire suisses. Les commerçants ne devraient plus importer que des denrées alimentaires qui ont été produites sans pesticides de synthèse.



Pas de liberté de choix ou violation des obligations de l'OMC
L'agriculture suisse n'aurait plus le droit de recourir aux pesticides de synthèse, l'industrie alimentaire plus le droit d'utiliser des biocides de synthèse. Seules les denrées alimentaires remplissant ces obligations pourraient entrer en Suisse. Les consommatrices et consommateurs n'auraient plus aucun choix, mais devraient tous se retourner vers ce type de « produits labellisés ». Imposer de telles obligations à l'importation enfreindrait les engagements contractés par la Suisse dans le cadre de l'OMC.



Émigration des entreprises de transformation à l'étranger
Aujourd'hui, la Suisse transforme beaucoup de cacao et de café. Si l'initiative devait être adoptée, 21 % de la production mondiale de café biologique et 50 % de la production mondiale de cacao biologique seraient nécessaires pour répondre aux besoins de l'industrie. Les obligations imposées à l'importation contraindraient les fabricants de produits alimentaires à délocaliser leur production à l'étranger.



Fort renchérissement de la nourriture
L'offre est réglementée par l'État. Ces revendications supplémentaires augmenteraient le prix des denrées alimentaires et renforceraient encore le caractère « d'îlot de cherté » de la Suisse.



Le tourisme alimentaire sera encouragé
Comme les réglementations n'auraient de valeur que pour la Suisse et que les prix augmenteraient unilatéralement, cela favorisera le tourisme alimentaire. C'est l'économie de la Suisse qui en pâtira.



Recul de la sécurité et de la durée de conservation des denrées alimentaires
Pour le nettoyage de ses installations, l'industrie alimentaire a absolument besoin des biocides de synthèse. Sans eux, la qualité irréprochable des denrées alimentaires sera remise en question et la durée de leur conservation sera écourtée.



Augmentation des émissions et du gaspillage alimentaire
L'abandon des herbicides et l'utilisation de produits phytosanitaires biologiques obligent à travailler les champs beaucoup plus souvent (binage, plus de passages de traitement). En outre, comme il faut s'attendre à davantage de rebuts et à une durée de conservation plus mauvaise, non seulement les émissions de CO₂ de la production alimentaire, mais aussi le gaspillage augmenteraient.



Vers le site Internet de campagne www.non-initiatives-phytos-extremes.ch

Suivez « Initiatives phytos extrêmes Non »



PRONAR Solutions de transport



- PRONAR Benne
- PRONAR Benne tandem
- PRONAR Monocoques
- PRONAR Porte-caissons
- PRONAR Plateaux fourragers
- PRONAR Benne a fond poussant
- PRONAR Remorque bétailière
- PRONAR Porte-engin

Des solutions professionnelles pour chaque besoin

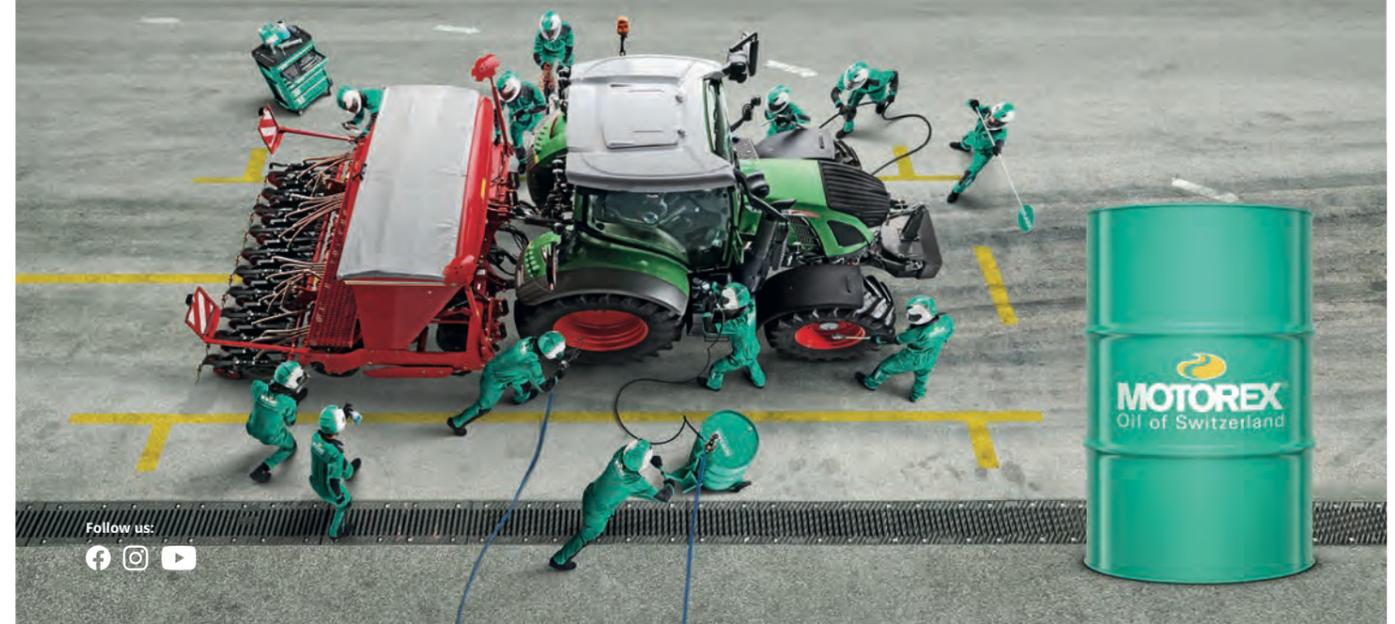


Responsable Suisse Romande
Philippe Favre, Tél: 079 513 39 05

PRONAR Center Schweiz
Bucher Landtechnik AG
8166 Niederweningen
Tél +41 44 857 27 27
Fax +41 44 857 28 00
www.bucherlandtechnik.ch

MOTOREX. ET ÇA ROULE.

À découvrir maintenant sur www.motorex.com



Follow us:



Nouveaux membres

Agro-entrepreneurs Suisse se félicite de l'adhésion de deux nouveaux membres :



Unterdorfstrasse 15, 3236 Gampelen
www.gyger-agrarservice.ch

Prestations

Outre nos quatre presses à balles rondes nous vous proposons toute la gamme des prestations liées au travail du sol, aux semis, à l'épandage d'engrais et à la protection phytosanitaire.

Pourquoi je suis devenu membre

En adhérant à l'Association j'espère être mieux à même de relever les défis du quotidien (partage de l'espace routier avec les autres usagers, travail de nuit et les dimanches et jours fériés, protection phytosanitaire etc.).

Agro-entreprise Fankhauser

Alec Fankhauser, Spych 73, 3476 Oschwand
lohnunternehmen-fankhauser.ch

Prestations

- Semis sous litière avec un Vaderstad Spirit
- Plantation de pommes de terre
- Pulvérisation à façon
- Sciage
- Ecorçage de grumes

Pourquoi je suis devenu membre

J'espère pouvoir échanger des idées et des expériences car je suis persuadé qu'une coopération entre toutes les parties prenantes permettra de maîtriser plus simplement les défis auxquels l'agriculture sera confrontée à l'avenir. ke ■

Offre promotionnelle de supports de correspondance

Un kit personnalisé pour une présentation professionnelle de votre entreprise

- ✓ Cartes de visite (par 100)
- ✓ Papier à en-tête format A4 (par 2000)
- ✓ Enveloppes format C5 avec ou sans fenêtre (par 500)
- ✓ Flyers format A5, 4 pages (par 500)

Prix conception et impression comprises : CHF 1180 (hors TVA)



À commander directement auprès de :

team8 GmbH
Hauptstrasse 28 • 2563 Ipsach

Sandro Schmid
Tél. 078 755 04 51 • sandro@team8.ch

Photos : mald

Nouveau sponsor

Sponsor
argent



Oel-Brack AG
Midland – Swiss Quality Oil
Ruppenswilerstrasse 3
5502 Hunzenschwil
midland.ch

Midland - Swiss Quality Oil : une passion suisse depuis 1880

Midland est la marque de l'entreprise familiale suisse Oel-Brack AG. Le nom fait référence au « Mittelland » suisse, où sont produits les lubrifiants de qualité Midland. En effet, l'installation entièrement automatisée la plus moderne de Suisse pour la production de lubrifiants est située directement sur l'auto-route A1 entre Aarau et Lenzbourg.

Grâce à sa propre fabrication, Midland peut réagir rapidement aux derniers développements, adapter les produits existants et en lancer de nouveaux. Les frères Thomas et Fredi Brack sont la quatrième génération à diriger l'entreprise. Avec Michael et Daniel, les fils de Thomas, la cinquième génération est déjà active dans l'entreprise.

Les lubrifiants Midland ne sont pas seulement disponibles pour les automobiles, les motos et les véhicules utilitaires, mais aussi pour la construction et l'industrie, l'agriculture et la sylviculture. La palette comprend des huiles moteur et de boîte de vitesses, des huiles hydrauliques, des graisses lubrifiantes, des additifs et divers produits supplémentaires et de nettoyage.

Les entrepreneurs de travaux agricoles et les entreprises de machines agricoles peuvent joindre la communauté d'achat MIDLAND AGRIPOL qui apporte des avantages et des bénéfices intéressants.

Action pour les membres : Offre d'emploi

Vous êtes à la recherche de personnel ?

Envoyez-nous votre offre d'emploi et nous la posterons sur le site web de l'Association.

Vous rencontrez des difficultés pour la rédaction de votre annonce ?

Contactez-nous, nous vous assisterons dans la formulation du texte.



Bonsilage Fit G –
une meilleure condition physique
des vaches grâce à l'herbe



- ★ Convertit le sucre en propylène glycol
- ★ Améliore l'approvisionnement énergétique des vaches
- ★ Assure une consommation alimentaire haute
- ★ Garantie une qualité de protéine élevée

SCHAUMANN
SUCCÈS DANS L'ÉTABLE

BON
SILAGE
FIT G

Plus d'informations auprès du conseiller spécialisé SCHAUMANN ou sur
www.bonsilage.de/fr
H.W. Schaumann AG, 4900 Langenthal, 062 919 10 20, www.schaumann.ch

Davantage de possibilités dans le transport routier grâce à Agro-entrepreneurs Suisse

Plus nombreux, plus grands, plus rapides, plus lourds ; le transport routier agricole a considérablement changé au cours des dernières décennies. Les énormes progrès techniques dans le génie agricole, combinés à un trafic toujours plus dense, ont engendré de nombreux défis. Si des normes uniformes sont plus faciles à mettre en œuvre pour le transport de marchandises et de personnes, les nombreux types de machines utilisées dans l'agriculture nécessitent sans cesse des solutions nouvelles et adaptées. Agro-entrepreneurs Suisse s'engage fortement dans ce domaine afin que ses membres puissent circuler le plus librement et le plus légalement possible sur les routes.



Sur la route en toute légalité : les systèmes de contrôle de la pression des pneus peuvent désormais être inscrits dans le document d'immatriculation du véhicule.

L'Office fédéral des transports n'impose pas autant de défis aux autres secteurs qu'au secteur agricole. Des ensileuses qui voudraient rouler à 40 km/h, des pulvérisateurs automoteurs qui ne sont pas seulement des machines de travail mais qui transportent aussi du lisier, des mélangeurs de fourrage pour lesquels la protection du conducteur n'est pas facile à résoudre. Il reste encore de nombreuses questions à résoudre. Le groupe de travail « Transport routier agricole » élabore des réponses à toutes ces questions. Ce comité regroupe des représentants issus des associations et organisations agricoles (LU-CH, SLV, Agrotec Suisse, SVLT, SPAA, Agroscope), des offices de la circulation routière, de la police de la circulation et de l'Office fédéral des transports. Des progrès notables ont été réalisés dans un certain nombre de domaines au cours des dernières années. Le porte-à-faux avant des

tracteurs a pu faire l'objet d'une nouvelle réglementation, avec des caméras et des rétroviseurs, et les nouvelles dispositions pour les freins des remorques entrent lentement en vigueur. Agro-entrepreneurs Suisse



a toujours été un fervent défenseur des freins pneumatiques, car ce système est rentable, tout à fait au point et éprouvé. Cela montre qu'il suffit souvent de trouver de bons compromis, même s'ils ne correspondent pas toujours à notre propre opinion.

À l'initiative des entrepreneurs agricoles, les systèmes de contrôle de la pression des pneus dont les tuyaux dépassent des garde-boues peuvent, depuis l'an dernier, être inscrits sur le document d'immatriculation du véhicule et sont donc désormais légaux. L'OFROU a élaboré un règlement en très peu de temps. Cela prouve que, compte tenu de la marge de manœuvre juridique, il est possible d'élaborer des solutions en peu de temps avec des propositions bien réfléchies qui sont soutenues par tous les partenaires.

Le consensus est obligatoire ! S'il est question d'adapter des règlements ou même des lois, cela ne peut se faire au niveau politique que si le secteur est uni et si tous les partenaires soutiennent les solutions proposées. Les solutions mentionnées ci-dessus, dont certaines ont été mises en place depuis longtemps, prouvent que cette méthode fonctionne bien actuellement.

Thomas Anken, Agroscope Tänikon et Fernand Andrey, membre du comité d'Agro-entrepreneurs Suisse, Saint-Sylvestre ■

Photos : mad

FIREBIRD® PLUS

Défanage ciblé des pommes de terre avant la récolte

La meilleure alternative au Diquat

Évite les repousses

Facilite la récolte de pommes de terre

**NOUVELLE
FORMULATION
PRÊT À L'EMPLOI**

**Omya**
www.omya-agro.ch

Utilisez les produits phytosanitaires avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations sur le produit. Tenez compte des avertissements et des symboles de mise en garde.

Trouver des clients et les fidéliser

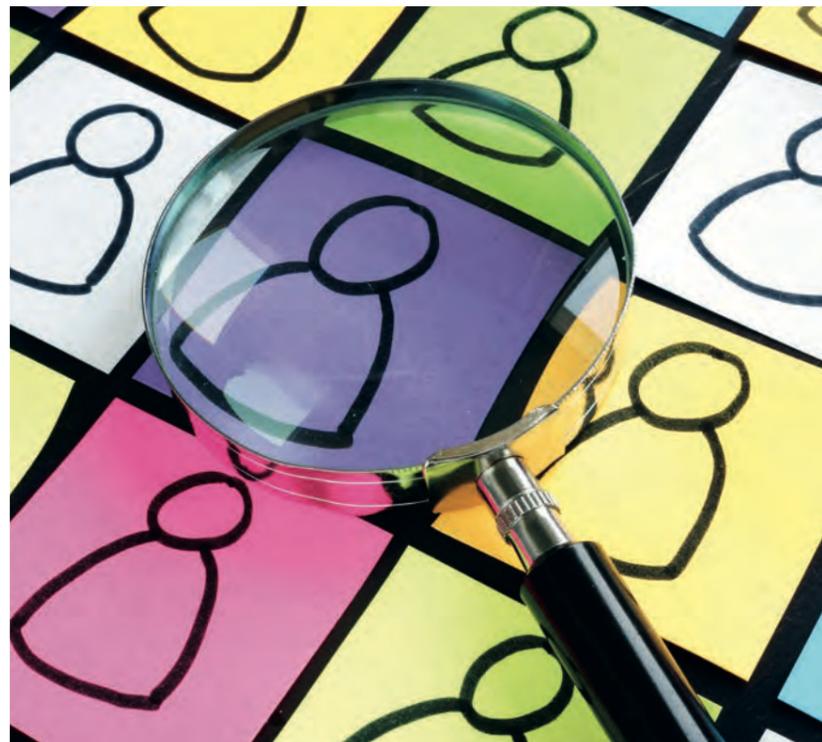
Connaissez-vous vraiment votre client ? Savez-vous exactement pourquoi il a choisi votre entreprise pour résoudre son « problème » ? Dans le secteur de la publicité, les mots magiques sont « Données clients », « CRM », « Key Account » et « Analyse clients ». Les entreprises agricoles ont elles aussi tout intérêt à réfléchir à leur clientèle. À la clé : des clients potentiels et des clients fidèles qui passent des commandes en toute fiabilité. En s'adressant de manière appropriée à un groupe de clients, il est possible de réduire les coûts publicitaires.

Depuis que Google et Facebook se sont mis à afficher systématiquement une publicité ciblée, on sait que les données clients sont l'un des principaux outils d'acquisition de nouveaux clients. Les agro-entrepreneurs les plus performants utilisent à bon escient de nombreux outils, parfois délibérément et de manière ciblée, parfois aussi de manière purement intuitive. Lorsque l'entreprise est en période de croissance, il peut être judicieux d'investir dans ce domaine. Car à partir d'un certain nombre de clients il devient difficile d'avoir une vision globale de sa clientèle. Quand une grande quantité d'informations est détenue par le dirigeant de l'agro-entreprise, on mesure toute l'importance de ces données lorsque ce dirigeant ne peut plus assurer ses fonctions et que la relève doit être assurée.

Gérer correctement les données des clients

En plus de l'adresse de facturation et du numéro de téléphone, il existe de nombreuses données intéressantes sur un client qui permettent de se faire une idée plus précise de sa situation. Les nouveaux programmes de comptabilité sont souvent équipés d'un outil CRM, qui permet de collecter et d'analyser des données supplémentaires, en plus des données comptables. Il existe aussi des programmes de CRM spéciaux qui sont souvent basés sur le cloud. Ceux-ci vous permettent de vous y connecter directement via un smartphone ou une tablette, ce qui vous évite de devoir taper des notes.

À vous de décider ensuite quelles données vous voulez traiter. Le tout est de trouver un juste milieu. Un cimetière de données ne profite à personne, mais si vous voulez des résultats, il faut y injecter des informations. En plus de l'adresse de facturation,



il est judicieux d'enregistrer le nom du conjoint, des employés de l'exploitation agricole ou, dans le cas des communautés agricoles, le nom des partenaires. Et puis, quoi de mieux pour faire bonne impression que de s'adresser à l'épouse de votre client par son prénom. Les données concernant l'entreprise de vos clients constituent un autre élément important. Citons par exemple la taille et le type d'exploitation, les cultures qu'ils pratiquent ou les animaux qu'ils élèvent. Vous pouvez aussi ajouter un historique entre l'entrepreneur agricole et le client. Ainsi, vous pourrez rapidement accéder aux missions que vous avez effectuées pour le client, à quelle date et, surtout, le chiffre d'affaires généré pour ce client.

Photo : istock

Gestion de la qualité

Le programme CRM peut également vous être utile pour établir un système de gestion de la qualité. Vous pouvez y enregistrer les plaintes reçues pour un client en particulier. Cela permet de tirer des conclusions claires quant à la nécessité d'améliorer ce critère dans l'entreprise, par exemple en formant davantage les collaborateurs. Cela donne une impression positive au client : lorsque ses plaintes sont accessibles en un simple clic, il sent qu'il est pris au sérieux.

Réglementer la souveraineté des données

Il est important de définir clairement qui, au sein de l'exploitation, peut avoir accès aux informations clients et qui peut encoder des informations dans le système. Il est bien sûr utile que les collaborateurs puissent ajouter eux-mêmes des informations, mais certaines informations doivent rester entre les mains de la direction. En outre, il est souvent difficile de maintenir une certaine qualité des données lorsque plusieurs personnes saisissent des informations. Le ressenti varie d'une personne à l'autre, surtout en ce qui concerne les réclamations.

Une base de données n'est bonne que si elle est à jour. Mais on peut faire beaucoup en hiver. En général, les changements de gérants ont lieu en fin d'année et cette information doit être à jour.

Regrouper les clients

Une fois que les clients ont été encodés, il convient de les affecter à différents groupes. Tout d'abord, ils sont regroupés en fonction du chiffre d'affaires. C'est ce que l'on appelle la valeur client. Le but premier est de savoir quels groupes de clients sont plus rentables que les autres, ou lesquels génèrent le plus de revenus. On peut constater que le principe de Pareto s'applique dans quasi toutes les analyses. 20 % de vos clients génèrent les trois quarts de vos revenus, ou 20 % de vos offres de services génèrent les trois quarts de vos revenus.

Dans l'industrie, l'analyse ABC par le chiffre d'affaires s'est imposée. Les clients A sont ceux qui engrangent 75 % des ventes. 35 % des clients sont des clients B. Ils génèrent généralement près de 20 % des ventes. Le reste regroupe les clients C, qui ne contribuent qu'à hauteur de 5 % des ventes.

Quant aux clients potentiels, ils constituent un autre groupe. Selon l'orientation et la taille de l'entreprise agricole, vous devriez toujours disposer d'une liste d'au moins 10 nouveaux clients potentiels. N'oubliez pas de les inclure dans votre base de données : ils représentent un potentiel réaliste. Un autre groupe est

NOUVELLES SOUCHES!
- Plus efficace
- Plus performante
- Plus rapide

Navi-Sil Combi Biocompatible

1 sachet suffit pour 100 t

- Bactéries lactiques; homo- et hétérofermentaires
- Fermentation principale rapide - moins de pertes
- Stabilisation efficace de l'ensilage
- Permet l'ouverture précoce du silo
- Application dans l'ensilage de maïs et d'herbe
- Microdosage possible

NAVETA
1A FÜR ALLE NUTZTIERE

Michael Fankhauser - Notre responsable de l'ensilage - se fera un plaisir de vous conseiller
079 194 48 56 - michael.fankhauser@naveta.ch

www.naveta.ch



celui des clients perdus. Bien entendu, ce groupe ne comprend que les clients qui sont passés à un concurrent au cours des trois dernières années. Après cette période, ils reviennent à la liste des clients potentiels.

Si l'entreprise effectue aussi des services communaux, les communes constituent sans aucun doute un groupe particulier. Les regroupements par culture ou par élevage sont également utiles. Nous nous sommes rendu compte qu'en plus d'épandre du lisier, nous pouvons aussi semer le grain chez « Housi ».

Un groupe spécial est celui des influenceurs. Il s'agit de personnes qui n'achètent pas un service, mais qui disent du bien d'une entreprise ou d'un service et génèrent ainsi un potentiel de vente pour cette entreprise.

Vous êtes Key Account Manager ?

Les clients les plus importants doivent être regroupés dans le groupe des clients clés. Les grandes entreprises ont des spécialistes qui ne s'occupent que des clients clés, les Key Account Managers. En général, ce groupe comprend les clients A. Le fait de perdre leurs commandes aurait des conséquences économiques. Mais il peut aussi s'agir de clients très innovants qui aident une entreprise à établir une nouvelle machine ou technologie dans la région. Bien entendu, d'importants influenceurs font également partie du groupe des clients clés.

Beaucoup savent ce que l'on ressent lorsqu'on est un client clé et sont conscients des réactions que cette prise en charge peut déclencher. Il est donc opportun d'investir une partie de votre temps dans la gestion de vos Key Accounts.

Davantage de transparence

Grâce aux données recueillies, les clients peuvent être mieux compris. Il est possible de définir plus clairement les clients potentiels à aborder dans un avenir proche et d'identifier, auprès des clients existants, d'autres possibilités de collaboration ou de ventes supplémentaires. Il est important de savoir comment le client perçoit votre entreprise, les forces et les faiblesses qu'il ressent, et dans quels domaines vous êtes meilleur que vos concurrents.

Vous pouvez également réfléchir aux réclamations en vous concertant avec vos collaborateurs. Si les mêmes points reviennent à plusieurs reprises, il faut prendre des mesures pour faire en sorte que les clients soient davantage satisfaits de votre travail.

Cette analyse vise également à examiner la manière de fidéliser vos clients et augmenter leur nombre. En effet, ce n'est un secret pour personne : cela coûte nettement moins cher à une entreprise de conserver un client existant que d'en acquérir un nouveau.

S'adresser correctement aux groupes de clients

Aujourd'hui, il est normal de recevoir plusieurs dizaines d'e-mails par jour et de les lire. Souvent, ce tsunami d'informations nous dépasse et nous finissons par ne plus ouvrir ces e-mails. Il s'agit donc de contacter les bonnes personnes avec des e-mails, des messages WhatsApp ou des appels et ainsi d'attirer leur attention. En principe, il ne faut envoyer un e-mail pour rappeler la saison des battages qu'aux clients qui ont besoin de ce service. Grâce aux informations du programme CRM, vous pouvez poser des questions bien plus pertinentes et surtout les bonnes questions lors d'un entretien avec un client.

En y consacrant un peu de votre temps, vous comprendrez beaucoup mieux votre « bien » le plus précieux : le client. Vous pourrez ainsi mieux répondre à ses besoins. Si votre entreprise est de petite taille, cela peut se faire dans votre tête et sur un morceau de papier. Mais dès que le fichier clients contient plus de 50 adresses, il faut penser à recourir à une solution électronique. Il existe déjà des solutions en ligne à partir de 10 CHF par mois.

Choisir le bon logiciel

Même pour les petites entreprises, il existe une vaste gamme de logiciels CRM. Bien qu'aucun ne réponde spécifiquement aux besoins des entrepreneurs agricoles, ces quelques exemples permettent de gérer de nombreuses données.

Glit-kmu-software.ch

Les modules Glitt.App permettent de configurer le logiciel CRM de votre choix. Logiciel suisse avec service d'assistance. Version de base gratuite.

mailchimp.com

Logiciel bien connu et éprouvé pour la création d'e-mails professionnels, propose aussi des outils dans le domaine CRM. À partir de 14 USD par mois.

bexio.com

Logiciel commercial suisse regroupant diverses fonctions telles que la gestion des contacts. À partir de 29 CHF par mois.

klara.com

Logiciel d'entreprise créé par des développeurs suisses regroupant plusieurs services dont le CRM. Version de base gratuite.

Tobias Schenk ■



Toujours plus performant

TERRIA 1030 / 1040

- Déchaumeurs à dents traînés, 3 et 4 barres avec largeurs de travail de 4 à 6 mètres
- Dents réparties de manière symétrique - pénétration régulière et mélange homogène
- Grand dégagement même en présence de chaumes importants
- Adaptation rapide de la profondeur de travail par réglage de profondeur entièrement hydraulique
- Éléments mécaniques et hydrauliques NOVA, sans entretien

PÖTTINGER SA, CH 5413 Birmenstorf (Argovie),
Mellingerstrasse 11, Téléphone +41 56 201 41 60,
info@poettinger.ch, www.poettinger.ch

150
PÖTTINGER
1871 - 2021

Excellence – Quand vous savez ce qui compte

Des solutions innovantes pour la conservation des aliments pour animaux et le stockage

Chez RKW, nous travaillons sans cesse depuis 60 ans à l'optimisation de nos solutions pour répondre aux besoins de nos clients: meilleurs résultats, manipulation plus facile et utilisation optimale des ressources. Découvrez notre nouvelle gamme pour ensilage avec nos marques fortes Polydress®, les films pour balles rondes Rondotex® ainsi que les filets et gaines Hytibag®. Informations supplémentaires : rkw-group.com/agriculture

rkw
WHEN EXCELLENCE MATTERS



Risque d'incendie dans une exploitation agricole

Les incendies, souvent dus à la négligence, représentent une réelle menace pour les exploitations agricoles. Des instructions claires, des check-lists à jour et des contrôles périodiques permettent de limiter les risques. Par ailleurs, en réagissant avec calme et sang-froid des collaborateurs bien formés peuvent permettre de limiter les dégâts.

Dans une entreprise agricole, les risques d'incendie sont partout : de la batterie du téléphone portable dans le bureau à la meuleuse d'angle à l'atelier, en passant par une fuite de la conduite de diesel sur une moissonneuse-batteuse. Il est donc important d'être conscient de ces sources de danger et de prendre les précautions appropriées pour éviter un sinistre. Pour s'assurer de ne rien oublier, il est judicieux de dresser des check-lists et de vérifier les mesures mises en place en effectuant soi-même des contrôles réguliers. Lorsque vous analysez votre exploitation, il convient de passer au crible trois groupes principaux : le personnel, les bâtiments et les véhicules.

Chaque véhicule doit être équipé d'un extincteur

La prévention des incendies dans les machines et véhicules agricoles est une priorité absolue pour une entreprise agricole. Il est possible de réduire le risque d'incendie en faisant preuve de prudence lors de l'utilisation, de l'inspection et de la réparation des véhicules, mais aussi en s'équipant du matériel approprié pour lutter contre les flammes.

Une check-list peut être utile lors de la préparation des machines afin de ne pas oublier les points essentiels. En plus d'accorder une attention particulière aux roulements, aux courroies trapézoïdales et au système électrique, il faut régler correctement les graisseurs, colmater les fuites de carburant et d'huile et remplacer les tuyaux hydrauliques défectueux. En mesurant les vibrations ou en utilisant un thermomètre infrarouge, vous pouvez détecter suffisamment tôt les roulements défectueux et éviter leur surchauffe. En Europe de l'Est, notamment en Hongrie, de nombreux véhicules sont équipés d'une chaîne de mise à la terre. Cela permet d'éviter que des étincelles dues à une décharge électrostatique ne provoquent un incendie.

Pour lutter activement contre les incendies, il convient de placer un extincteur dans chaque véhicule. Si vous videz les extincteurs en cas d'incendie, il faut penser à les remplir à nouveau ou à les remplacer avant de pouvoir reprendre le travail. C'est pourquoi il est conseillé de garder une réserve d'extincteurs pleins à portée de main et de remplir immédiatement les extincteurs vides.

Lors du battage, il convient d'être particulièrement prudent face au risque d'incendie de certaines cultures. Le battage des tournesols est particulièrement critique. Pour les travaux de ce genre qui dégagent beaucoup de poussière, cela vaut la peine d'emporter un souffleur à feuilles sur batterie pour souffler les machines plusieurs fois par jour.

Lorsque vous rentrez avec les véhicules à l'exploitation après votre journée de travail, il convient de se demander s'ils doivent tous être alignés dans la halle des machines ou s'il ne serait pas préférable de laisser la batteuse et la presse



Un incendie peut survenir dans n'importe quelles circonstances : par ex. dans un véhicule, dans un atelier contenant des matières inflammables, lors du battage.

Il est impératif que tous les collaborateurs, mais aussi leur famille, et surtout leurs enfants soient informés des risques d'incendie, ainsi que des dangers potentiels que peuvent recéler un bâtiment, des appareils ou des machines, et sachent qu'un incendie est principalement causé par la négligence et le non respect des règles de sécurité. Les exploitants agricoles ou les supérieurs hiérarchiques doivent montrer l'exemple à cet égard.

à l'extérieur, en plein air, à une distance raisonnable l'une de l'autre. Les tas de braises peuvent encore s'enflammer après plusieurs heures.

Pensez au risque d'incendie lors des réparations

Que ce soit à l'atelier ou dans les champs, les entrepreneurs agricoles réparent souvent les machines agricoles à un rythme effréné. Avant de commencer les travaux de réparation, en particulier avec une soudeuse ou une meuleuse d'angle, il faut débarrasser la machine et l'emplacement de toute substance facilement inflammable. Dans de nombreuses entreprises, l'atelier est le lieu où le risque d'incendie est le plus élevé. Il faut donc accorder une attention particulière à tous les aspects de la protection préventive contre les incendies. Cela inclut également la séparation des différentes tâches au sein de l'atelier. Il convient de s'assurer que les sources d'inflammation sont loin des matières inflammables, comme les peintures ou les vernis.

Les personnes qui travaillent avec du matériel de soudage doivent suivre des instructions spécifiques. Le cours « Prévention incendie lors du soudage de métaux », organisé conjointement par l'ASS et Swissi AG, permet d'acquérir les connaissances nécessaires en matière de prévention des incendies lors du soudage, de la découpe et de procédés similaires.

La propreté et l'ordre sont de mise, même dans les périodes plus chargées

En plus de donner un joli coup d'œil, des machines propres et un atelier bien rangé contribuent à prévenir les incendies. La poussière et la saleté, mélangées au diesel ou à l'huile se retrouvent partout, surtout au moment des

récoltes, lorsque vous avez du pain sur la planche. Même lorsque vous avez plus de travail, il faut veiller à respecter les mesures anti-incendie. En particulier dans l'atelier et dans l'entrepôt où il faut séparer les produits en fonction de leur risque d'incendie. Les symboles de danger figurant sur les étiquettes GHS des emballages aident à organiser l'entrepôt. Il faut également se débarrasser des déchets présents dans la zone de danger.

Des détecteurs de fumée dans chaque bâtiment

Dans les bâtiments, les issues de secours doivent être indiquées clairement et des mesures doivent être mises en place pour permettre au moins de retarder la propagation d'un incendie. Les compartiments coupe-feu intacts comprennent des murs coupe-feu construits correctement, des portes coupe-feu homologuées et un cloisonnement professionnel. Dans les bâtiments loués, il faut convenir du financement et de la mise en œuvre des mesures nécessaires avec le propriétaire.

Les détecteurs de fumée de nouvelle génération sont mis en réseau sans fil et les alarmes peuvent être transmises sur plusieurs téléphones portables via le Wi-Fi ou les réseaux de téléphonie mobile. Pour quelques centaines de francs, vous pouvez déjà mettre en place un réseau comprenant plusieurs détecteurs de fumée, de CO et de mouvement ainsi que des caméras de surveillance. Cela signifie que chaque bâtiment peut donc être équipé d'un détecteur de fumée. Pensez aussi à en installer un dans le bureau. Les documents particulièrement importants peuvent être conservés dans un coffre-fort ignifuge. Si le coffre-fort est trop petit, il existe également des pochettes pour documents résistantes au feu.

Il faut veiller à ce que les postes d'extinction et les extincteurs ne soient pas obstrués par d'autres équipements, ➤

Le principe alarmer – sauver – éteindre doit être gravé dans la mémoire des collaborateurs.

ce qui empêcherait l'extinction rapide d'un incendie. Outre les extincteurs, il existe d'autres moyens peu coûteux pour contenir rapidement un incendie. Quelques sacs de sable sec, quelques seaux et un pulvérisateur ainsi qu'un long crochet peuvent être très utiles dans une situation critique.

Malheureusement, le sujet de l'incendie volontaire fait également partie de tout plan de protection. Quelques mesures de prévention simples suffisent à réduire les risques : stocker les fluides hautement inflammables en lieu sûr, fermer les ateliers et entre-pôts à clé lorsqu'il n'y a personne à l'intérieur, clôturer le terrain de l'entreprise.

Dans les exploitations très fréquentées, il est utile de définir clairement où les visiteurs sont autorisés. Cela permet d'éviter des accidents, mais aussi d'évacuer un bâtiment en cas d'incendie. Dans cette situation, toutes les personnes présentes doivent se regrouper à un point de rassemblement défini et ne peuvent le quitter qu'après l'accord des pompiers.

Un comportement approprié nécessite une formation régulière

Les collaborateurs, mais aussi les familles, en particulier les enfants, doivent savoir que les incendies sont principalement causés par la négligence, l'ignorance ou le non-respect des règles. Il faut être conscient des causes d'incendie, des sources de danger dans le bâtiment, sur les appareils et les machines ainsi que des règles de conduite. Les gérants d'exploitation ou les superviseurs doivent montrer l'exemple à cet égard.

Les nouveaux collaborateurs, en particulier les travailleurs saisonniers, doivent suivre des formations et des exercices appropriés. Les employés de l'exploitation doivent toujours être au courant de la situation dans le bâtiment (issues de secours, boutons d'alarme manuels, extincteurs etc.) Il est donc primordial de disposer d'instructions appropriées, en particulier après des travaux de rénovation ou de nouvelles acquisitions.

Idéalement, le collaborateur doit déjà être informé du plan de sécurité de l'exploitation et donc aussi de la prévention des incendies lors de la remise de son contrat de travail. La question du tabagisme doit aussi être clairement définie. Précisez dans quelle zone il est permis de fumer et comment se débarrasser des mégots sans aucun risque de déclencher un incendie.

Le principe **alarmer – sauver – éteindre** doit être gravé dans la mémoire des collaborateurs.

Les contrôles périodiques minimisent le risque d'incendie

Il faut faire la distinction entre les inspections quotidiennes et les inspections hebdomadaires, mensuelles ou annuelles. En fonction de l'utilisation, des dangers et de la taille de l'exploitation, il est judicieux de définir des rondes d'inspection en tenant compte des conditions de son exploitation. Les check-lists peuvent servir d'aide pour un contrôle systématique et ciblé.

Les changements opérationnels et les situations extraordinaires (par exemple, les travaux de réparation ou de transformation, l'arrêt temporaire des systèmes d'alarme ou d'extinction etc.) nécessitent une adaptation immédiate du plan de contrôle.

Extincteurs

Il est utile de demander conseil quant au type d'extincteur le plus adapté. Les extincteurs à poudre sont bon marché, mais l'agent d'extinction qu'ils contiennent causent beaucoup de dégâts. Il est préférable d'utiliser des extincteurs à mousse. Les nouveaux systèmes d'extinction par aérosol préservent encore mieux les machines et les équipements et peuvent être installés comme système d'extinction mobile avec capteur de température, par exemple dans le compartiment moteur des moissonneuses-batteuses. Mais l'utilisation de l'eau avec un système d'extinction mobile, comme celui de Zollet, est également possible.

Un autre avantage des systèmes d'extinction à l'eau est le retour à la normale rapide après une intervention d'extinction. Il convient de remplacer ou de remplir régulièrement les extincteurs et de toujours disposer d'un stock de plusieurs extincteurs. Un incendie peut survenir après un premier sinistre, lorsque les extincteurs ont été vidés. Par conséquent, ne repartez jamais avec un véhicule sans un équipement d'extinction intact.

Dispositions légales

Selon le droit suisse, la police doit enquêter lors de chaque incendie pour déterminer si ce dernier est dû à un cas de force majeure, à une cause technique, à un comportement intentionnel, à une imprudence ou à une négligence grave (enquête sur la cause de l'incendie). Tout acte volontaire (incendie criminel) est punissable. Même si l'incendie s'est déclaré à la suite d'une négligence grave ou d'une imprudence, c'est-à-dire si les mesures de précaution nécessaires n'ont pas été prises, l'auteur est passible d'une amende ou d'une peine d'emprisonnement.

Responsabilité : si un incendie se produit, par exemple en raison de travaux de soudage mal exécutés, le soudeur ou son employeur est responsable des dommages. Si l'assureur indemnise les dommages, il peut, en fonction de la gravité de la faute, se retourner contre le soudeur, son employeur ou l'assurance responsabilité civile de l'exploitation (recours).

Tobias Schenk ■



WÜRTH – VOTRE PARTENAIRE DANS TOUTES LES SITUATIONS

AVANTAGES POUR LES ENTREPRISES AGRICOLES DE SUISSE

- Livraison gratuite dans toute la Suisse
- Des produits de à des conditions avantageuses pour entreprises agricoles
- Bonus de 3% pour membres sous forme de note de crédit sur le prix dès 2500.– de chiffre d'affaires annuel
- A partir d'un chiffre d'affaires annuel de plus de 10'000.– encore 5% d'avantage sur le prix de tout l'assortiment l'année suivante
- Possibilité de commander en ligne 24 h sur 24 à notre Online Shop
- Possibilité d'achats à nos Shops des Artisans
- Annoncez-vous par votre interlocuteur Würth et profitez dès aujourd'hui



SIMPLEMENT EN LIGNE

ET DANS NOS SHOPS DES ARTISANS WWW.SHOP-WUERTH.CH

Würth AG · 4144 Arlesheim · T 061 705 91 35 · info@wuerth-ag.ch · www.wuerth-ag.ch

NOUVEAU



PIONEER

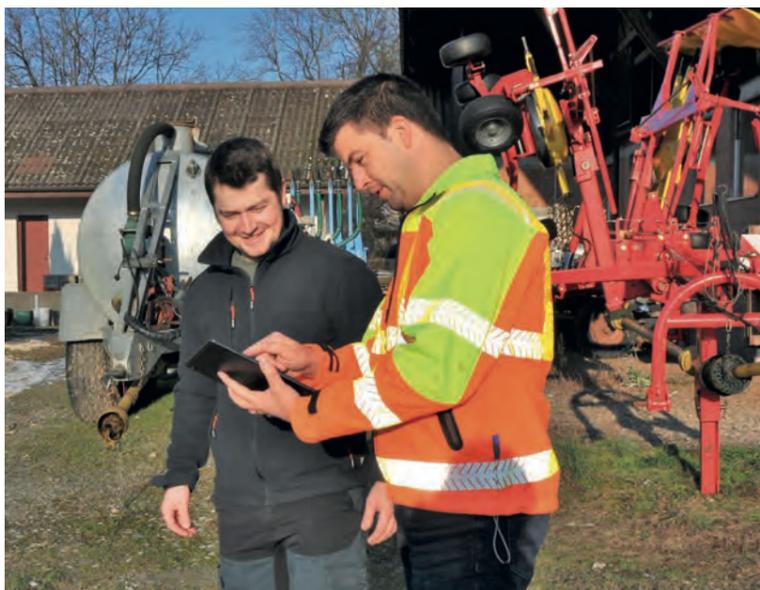
Tous les produits SILA-BAC également en qualité certifiée biologique!



	Situation	Caractéristiques	Produit recommandé
ENSILAGE DE MAÏS	→ Risque de post-fermentation élevé → Absence de conditions d'ensilage optimales	→ À partir d'env. 30% MS → Risque de post-fermentation nettement accru → Hachage tardif	SILA-BAC® Stabilizer Réduit nettement le risque de post-fermentation par des bactéries d'acide lactique hétérofermentaires; manipulation facile.
	→ Situation d'ensilage normale → Agent d'ensilage universel	→ Transformation rapide et efficace des sucres en acide lactique et en acide acétique → Moins de problèmes de post-fermentation → Améliore la qualité aérobie	SILA-BAC® Mais KOMBI RAPID REACT® NOUVEAU! Pertes d'ensilage réduites et meilleure stabilité aérobie; moins de pertes de MS par post-fermentation; statut hygiénique amélioré de l'ensilage.
	→ Situation d'ensilage normale → Date de coupe plutôt tardive	→ Teneur en MS à partir d'env. 30% → Tassement suffisant → Avancement suffisamment rapide du front d'attaque du silo → Risque de post-fermentation limité	PIONEER® 11CFT Plus d'énergie issue de l'ensilage de maïs; consommation de fourrage et rendement laitier plus élevés; améliore la digestion des fibres, pertes réduites et meilleur ensilage.
ENSILAGE D'HERBE / DE	→ État sec / non arrosé → Problèmes techniques d'ensilage	→ Herbe normale à sèche (> 30% MS) → Suffisamment de sucres disponibles → Teneur en fibres brutes supérieure à 30% → Problèmes de post-fermentation attendus	SILA-BAC® Stabilizer Des bactéries d'acide lactique purement hétérofermentaires libèrent de l'acide acétique de manière contrôlée; risque de post-fermentation réduit.
	→ Situation d'ensilage normale → Date de coupe plutôt précoce	→ Gazon riche en ray-glass anglais → Teneur en MS à partir de 30% → Durée de pose sur champ courte (< 2 jours) → Teneur en fibres brutes inférieure à 23%	SILA-BAC® Gras KOMBI RAPID REACT® NOUVEAU! Réussite optimisée de l'ensilage; dégradation réduite des protéines et moins de problèmes de post-fermentation en cas d'herbe jeune/ à peine ligneuse.
	→ Situation d'ensilage normale → Date de coupe plutôt tardive	→ Comme ci-dessus, mais: teneur en fibres brutes supérieure à 23%	PIONEER® 11GFT Meilleure digestion des fibres en cas d'herbe ligneuse; réussite optimisée de l'ensilage; dégradation réduite des protéines et moins de post-fermentation.

La sécurité est affaire de prévision

Lorsque des collaborateurs sont victimes d'une maladie professionnelle ou d'un accident du travail, les conséquences vont bien au-delà de la souffrance humaine. Très vite les difficultés s'accumulent : problèmes de délais, stress chez le personnel, dépenses imprévues. D'où l'intérêt d'un plan de sécurité efficace et de mesures de prévention à même d'éviter bon nombre d'accidents et de maladies professionnelles.



Les spécialistes sécurité du SPAA assistent les entreprises dans la mise en œuvre de leur tâches de prévention.

Travailler dans un environnement à hauts risques

La vie stressante qui est souvent le quotidien des agro-entrepreneurs recèle des risques spécifiques. Les travailleurs du secteur agricole sont davantage exposés aux accidents du travail que ceux de la plupart des autres branches.

Les statistiques sont éloquentes : avec une moyenne annuelle de 130 accidents du travail pour 1000 postes à plein temps, l'agriculture se situe largement au-dessus de la moyenne suisse de 62 accidents. Ces dernières années, on a enregistré en moyenne 33 accidents mortels par an liés aux activités agricoles.

La sécurité nécessite un plan

Entre un accident grave dû à une petite erreur, et un incident évité de justesse grâce au bon réflexe au bon moment, il y a parfois l'épaisseur d'un cheveu. Ne vous abandonnez pas au sentiment trompeur qui vous fait dire qu'un accident est peu probable puisque vous n'en avez encore jamais eu.

En matière de sécurité et d'hygiène du travail, ne comptez pas trop sur le hasard ou la chance. Une

prévention efficace repose sur une culture de la sécurité partagée par toutes les personnes présentes et travaillant dans l'entreprise.

Les responsables de l'entreprise doivent pouvoir s'appuyer sur un plan de sécurité élaboré et simple à appliquer. Véritable recueil de toutes les études et réflexions dont l'entreprise a été l'objet, et de toutes les mesures décidées en conséquence, il est un fil directeur précieux pour toutes les parties prenantes. En résumé, le plan de sécurité s'efforce de répondre aux questions telles que : quelles sont les sources de danger ?, quels sont les dommages potentiels et comment les prévenir ? ou comment réagir aux différentes situations d'urgence susceptibles de se présenter ?

La prévention est obligatoire

Toute exploitation ou entreprise agricole qui fait travailler des personnes étrangères à la famille est assujettie à la Loi sur l'assurance-accidents (LAA) et à la directive n° 6508 de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CSFT). Les employeurs sont ainsi soumis à une obligation légale de mettre en œuvre des mesures de prévention.

Sont considérés comme étrangers à la famille les collaborateurs sans lien de parenté directe, ni ascendant ni descendant, avec les responsables de l'entreprise. Par ailleurs les entreprises formant des apprentis

La formation agriTOP de base sur deux jours prépare les futurs responsables sécurité à l'accomplissement de leurs tâches dans l'entreprise.



Photos : BUL (3), Shutterstock (1)

agriTOP permet une prévention moderne, efficace et ciblée, des accidents dans les entreprises.



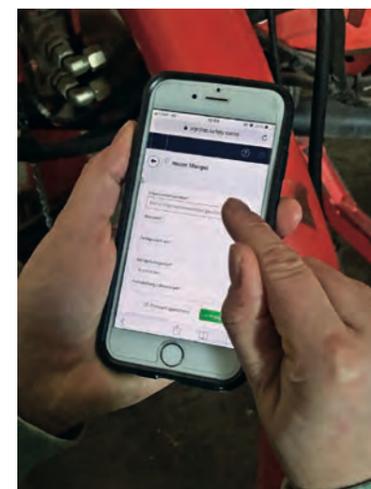
sont toujours assujetties à la LAA et à la directive CSFT 6508, même si les apprentis ainsi formés sont leurs descendants : le contrat d'apprentissage prime sur la relation familiale.

Les exigences à l'égard des employeurs couvrent un large périmètre. Pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles, ces derniers sont tenus de prendre toutes les mesures dont l'expérience a démontré la nécessité, que l'état des techniques permet d'appliquer et qui sont adaptées aux conditions données. Ces mesures comprennent entre autres l'évaluation des dangers présents dans l'entreprise, la mise en œuvre de mesures de protection appropriées et leur contrôle régulier, ainsi que la formation et la sensibilisation des collaborateurs.

Une solution par branches pour l'agriculture

Soucieuse d'assister les agro-entreprises et les exploitations agricoles dans la mise en œuvre des mesures de prévention et dans l'élaboration du plan de sécurité, l'Union Suisse des Paysans a mis au point il y a 20 ans une solution spécifique par branches nommée agriTOP. Celle-ci permet aux exploitations et aux entreprises, qu'elles soient familiales ou qu'elles emploient des salariés, de mettre en œuvre une prévention efficace en conformité avec leurs obligations légales. agriTOP est suivi par les spécialistes des questions de sécurité du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA).

« Comment procéder pour évaluer les risques ? », « Quels sont les points à mettre en avant pour sensibiliser les collaborateurs ? » ou encore « Quelles sont les informations à inclure dans notre plan d'urgence ? » – pour tenter de répondre aux questions de ce genre, agriTOP



Le nouvel outil de prévention « Safely » permet de noter les défauts constatés de manière rapide et simple.

organise une formation de base sur deux jours. Les responsables sécurité bénéficient ensuite d'un vaste choix de documents et de conseils prodigués par des spécialistes, qui les aideront à élaborer le plan de sécurité spécifique de leur entreprise.

Des outils modernes pour une prévention moderne

Début 2021 a été lancée une version remaniée d'agriTOP, caractérisée par une composition modulaire, et un vaste choix de prestations et d'outils modernes pour une réponse encore mieux ciblée aux besoins des entreprises participantes.

Grâce au nouveau logiciel, « agritop.safely.swiss », le plan de prévention spécifique de l'entreprise peut être consulté à tout moment, quel que soit le support : ordinateur portable ou de bureau, tablette, smartphone ... La documentation est automatiquement mise à jour, finies les piles de papiers à trier et à classer.

Les entreprises peuvent stocker leurs instructions internes, ou les supports de formation à l'intention de leurs collaborateurs, directement dans le programme. Pour les aider, une bibliothèque spécialisée, regroupant brochures, fiches techniques, feuilles d'instructions et vidéos, est régulièrement enrichie et réactualisée.

À l'aide de listes de contrôle électroniques, les responsables sécurité déterminent les dangers présents dans l'entreprise et définissent en même temps les mesures à mettre en œuvre. Les chauffeurs peuvent documenter les éventuels défauts et dommages qu'ils constatent par une simple dictée sur leur smartphone, ce qui élimine tout risque d'oubli. Pour la remise en état, par exemple la réparation d'un rétroviseur défectueux ou la remise en état de l'éclairage sur une remorque d'ensilage, les mandats peuvent être envoyés directement aux personnes concernées.

Les responsables sécurité bénéficient d'une formation continue pour laquelle agriTOP offre un vaste choix de cours, dont beaucoup sont reconnus aux termes de l'ordonnance des chauffeurs (OACP).

Des prestations supplémentaires : audits, formations et conseils personnalisés, peuvent être organisés sur demande. Cette offre sur mesure devrait particulièrement intéresser les entreprises employant un personnel nombreux ou hautement spécialisé. Des modalités définies d'un commun accord sont la garantie d'un bon niveau de sécurité en termes de planification pour toutes les parties concernées.

Les entreprises qui ont instauré une culture de la sécurité de très haut niveau peuvent se voir décerner le agriSafety-Award. Elles signalent ainsi à leurs collaborateurs, partenaires et clients la haute importance qu'elles accordent à la prévention d'accidents dans leur quotidien.



Marlis et Roman Bircher avec la fille Flavia et les deux fils Tobias (à gauche) et Lukas (à droite).

Agro-entreprise Bircher



Téléphone 041 780 88 44

Tout a commencé dans les années 40 avec Josef Bircher, le grand-père de Roman. Modérément passionné par les chevaux, il a réussi à dénicher un tracteur à gazogène, ce qui a fait de lui un pionnier en Suisse. Son engin a participé à la Bataille des champs de la Confédération, mais l'essentiel de son activité a été consacré à l'exploitation agricole. Le travail à la ferme était alors physiquement pénible. Tous, hommes et femmes, étaient sommés de mettre la main à la pâte. Grâce à leurs efforts intenses, l'exploitation agricole n'a cessé de se développer.

Rétrospectivement on peut situer les débuts de l'agro-entreprise une vingtaine d'années plus tard, précisément en 1963, année marquée par l'acquisition d'une première moissonneuse-batteuse : une MF 630S équipée d'un moteur Volkswagen, achetée d'occasion dans un souci de limiter les investissements. À la même période, le grand-père de Roman avait mis au point une auto-chargeuse, qu'il a inaugurée en 1961. Le moment était venu de baptiser son entreprise : ce fut Bircher & Söhne. Très vite, le succès est au rendez-vous, et deux ans plus tard (donc en 1965), le parc de machines s'enrichit d'une première ensileuse auto-motrice Köla Rex, munie d'un bec à maïs à deux rangs. Cette machine vraiment innovante a permis la production d'une nouvelle forme de fourrage, l'ensilage de maïs, qui a rencontré une demande soutenue. C'est ainsi que dès 1967 une deuxième chaîne d'ensilage est entrée en service.

À droite, en haut : Récolte de maïs avec le Lac de Zoug en arrière-plan.

En bas : Les cinq ensileuses alignées pour un chantier de grande envergure.



Photos : maïd

Le village de Hagendorn situé à 400 m d'altitude fait partie de la commune politique de Cham dans le canton de Zoug. C'est là que se trouve le siège de l'agro-entreprise Bircher, une entreprise familiale vieille de trois générations et dont l'origine remonte à plus de cinquante ans. Elle est dirigée aujourd'hui par Marlis et Roman Bircher.



Le segment du battage a été fortement développé au fil des ans. Aujourd'hui l'entreprise est en mesure de mobiliser jusqu'à six moissonneuses-batteuses.

À l'époque l'activité était intense et l'entreprise est allée jusqu'à accepter des mandats en provenance de la région bâloise. On peut rétrospectivement douter de la rentabilité réelle d'un mandat venant d'aussi loin.

Les dirigeants de l'entreprise se sont certes réjoui de ce succès mais ont constaté en même temps qu'ils commençaient à être à l'étroit dans leurs locaux. Après moult discussions il a donc été décidé d'investir dans un nouveau hangar pour les machines. Le chantier a duré deux ans, de 1969 à 1970. Le terrain idéal pour construire le hangar était assez éloigné de l'exploitation agricole. À l'époque il suffisait d'un coup de téléphone à l'administration communale pour régler les formalités. Au début des années nonante, le hangar s'est agrandi de 15 mètres supplémentaires.

Le hangar terminé, le travail a pu reprendre de plus belle. Josef Bircher n'était jamais à court d'idées pour améliorer et adapter le processus. Ainsi, après avoir été gravement endommagée, l'ensileuse Köla Rex a été démantelée et les pièces récupérées ont servi à réaliser un produit maison. Cette machine, appelée affectueusement « Steppenhuhn », en référence à la perdrix des steppes (ou syrrhapte paradoxal), était connue dans une bonne partie de la Suisse. C'est ainsi que l'engouement pour l'ensilage de maïs a véritablement pris son essor.

Les années passant, le moment vint où il a fallu passer le témoin à la génération suivante. En 1978, le grand-père, Josef Bircher, a transmis l'entreprise de travaux à façon à son fils cadet, Peter (le père de Roman). Au fil du temps, les nouveaux dirigeants se sont rendu compte qu'il fallait gérer la partie « exploitation agricole » séparément de la partie « entreprise de travaux ». Ces réflexions ont abouti à une scission entre les deux branches d'activité. L'exploitation agricole est d'ailleurs toujours gérée par la famille.



En 1980 notre «perdrix» a pris une retraite bien méritée et ce pur produit maison a dû céder la place à des machines plus modernes. Une ensileuse New Holland 1770 a pris sa place, mais depuis 1988 l'entreprise utilise exclusivement des ensileuses de marque CLAAS, toutes de la série 800, avec un bec à maïs de 6 rangs. Aujourd'hui l'entreprise compte 5 de ces machines. Le choix de cette série a été fait en partant des expériences positives réalisées avec ces produits. En même temps l'entreprise profite du fait que les pièces de rechange sont partagées entre plusieurs machines, d'où une réduction conséquente des stocks, sans oublier le «know-how» accumulé au cours des longues heures passées à utiliser et à entretenir ces machines.

Parallèlement à la production d'ensilage, le secteur du battage a également été agrandi, des machines complémentaires ont été achetées et les anciennes moissonneuses-batteuses remplacées. Roman Bircher nous a expliqué qu'à quelques rares exceptions près le battage se faisait avec des machines de la marque New Holland. L'entreprise possède actuellement 6 moissonneuses-batteuses. Outre les travaux mettant en œuvre de grosses machines, l'entreprise propose également des semis de maïs. 6 semoirs, utilisés en mode solo ou combiné, ou encore en bandes fraisées, sont disponibles. Plus de 50 pour cents des surfaces sont ensimées en mode solo. Les clients préfèrent souvent utiliser leurs propres équipements et ne font appel aux entreprises de travaux que pour les techniques spéciales.

C'est en 2011, il y a donc dix ans, que Marlis et Roman Bircher ont pris la succession des parents de Roman à la direction de l'entreprise. Ils dressent un bilan extrêmement positif de la période passée à la tête de l'entreprise.

C'est une activité passionnante, qui nous place sans cesse face à de nouveaux défis, nous a confié Roman Bircher. En 2013, deux ans seulement après avoir pris les rênes de l'entreprise, ils ont eu la belle occasion de célébrer un

Le semis de maïs demande beaucoup de soins pour lui permettre de se développer et de produire une récolte abondante.



À gauche : Travail rationnel avec le combiné de semis équipé d'un rouleau tasse-avant. À droite : Semis en bandes fraîsées



« C'est une activité passionnante qui nous place sans cesse face à de nouveaux défis. »

Roman Bircher, agro-entrepreneur

grand jubilé : les cinquante ans de l'entreprise, un événement marquant fêté comme il se doit. Une « journée portes ouvertes » a été organisée et l'afflux des clients, fournisseurs, membres de la famille, amis et voisins a dépassé toutes leurs attentes. Aujourd'hui encore il leur arrive de se souvenir avec nostalgie de ce magnifique événement.

Sur toute cette période, l'entreprise a connu une croissance continue. Conséquence logique : l'embauche en 1987 d'un premier collaborateur avec un contrat à durée indéterminée. Les dirigeants de l'entreprise se sont alors retrouvés dans le rôle de l'employeur, ce qui n'allait pas sans quelques responsabilités supplémentaires. En plus du couple qui la dirige, l'agro-entreprise Bircher emploie actuellement quatre personnes à plein temps, aidées pendant la saison par une dizaine d'aides embauchés en contrat de travail temporaire. Jusqu'à ce jour l'entreprise n'a jamais eu de problème pour s'entourer de collaborateurs qualifiés. Même la succession semble assurée : leur fils aîné suit une formation de mécanicien sur machines agricoles, leur fils cadet effectue un apprentissage de couvreur et leur fille est encore en âge scolaire.



Ramasseuse-hacheuse d'herbe

En 2019 Roman Bircher a décidé d'acquérir un andaineur à quatre rotors afin d'être en mesure d'assister ses clients dans la récolte rationnelle d'ensilage d'herbe. Il avait remarqué que c'était souvent l'andainage qui perturbait les chaînes de récolte. A ses yeux la première saison a été positive. L'année dernière il a également fait l'acquisition d'un tracteur avec guidage par GPS et d'une hacheuse à maïs pilotée par caméra. Les premiers travaux effectués avec ces équipements ont été concluants et Roman Bircher pense ainsi être paré pour l'avenir. Même si son entreprise connaît une croissance soutenue, il ne souhaite pas dépasser une taille critique qui lui ferait perdre le contrôle. Pour conclure, Roman Bircher nous a déclaré que sa récente acquisition n'était sans doute pas la dernière, car les agro-entrepreneurs doivent toujours suivre l'évolution technique et le parc de machines doit être modernisé en permanence. ne, ke ■

L'andaineuse à quatre rotors garantit une récolte rationnelle de l'ensilage d'herbe (à gauche), et grâce aux cinq ensileuses de marque CLAAS, chacune munie de un bec à maïs de six rangs, le maïs est récolté en un rien de temps (à droite).



OHS Otto Hauenstein Semences

Otto Hauenstein Semences – reconnue pour les meilleures semences
Z. I. Les Ducats 4, 1350 Orbe
Tél. 024 441 56 56, www.hauenstein.ch

Ne vous laissez pas avoir par la prochaine sécheresse estivale !

La sécheresse estivale et les vagues de chaleur se sont nettement accentuées ces dernières années. Sur une parcelle, semée avec un mélange de luzerne, vous diminuez le risque de manque de fourrage.

Les mélanges avec luzerne continuent de produire du fourrage quand d'autres sont freinés par la sécheresse. Le semis d'un mélange de luzerne doit être envisagé avant d'être pris par la sécheresse, car celle-ci supporte mieux le sec et la chaleur lorsqu'elle est bien développée, ses racines très profondes peuvent capter l'eau, ou d'autres plantes n'ont pas cette possibilité.

La luzerne aime les sols profonds et filtrants, se réchauffant rapidement et ayant un PH neutre (6,8 à 7,2). Les luzernes modernes sont aussi utilisables dans les régions avec plus de précipitations. La seule contrainte c'est qu'elle ne supporte pas les terres tassées et eau stagnante.

Pour des rendements au top, les luzernes sont inoculées avec des bactéries « nitra » favorisant le développement des nodosités, lui permettant ainsi de capter l'azote de l'air pour son bon développement. Mise en place possible également avec des PH du sol légèrement inférieur et des parcelles n'ayant pas eu de luzerne depuis plusieurs années.

La luzerne demande des soins appropriés pour garantir son rendement et sa pérennité :

- Maximum 4 à 5 coupes par an
- Hauteur de coupe supérieure à 7 cm
- Ne roulez pas sur des parcelles trop mouillées
- Bonne fumure potasse et phosphore
- Azote, uniquement nécessaire, si l'on veut favoriser les graminées du mélange
- Du lisier dilué peut être utilisé modérément dès la 2^{ème} année, évitez par temps chaud

Remarquez les différents mélanges luzerne proposés. Notre nouveau mélange OH-36 Resista Nitra est utilisable pour de la pâture ou fauche extensive.

Également disponible, notre mélange de 3 sortes de luzerne OH-Alfamix Nitra, pour mettre en place une luzernière pure, ou compléter un mélange.

Nous sommes disponibles pour vous conseiller le mélange le plus approprié à vos besoins, appelez-nous.

Mélanges Luzerne	Disponibilité en BIO	Quantité semis g/a	Coûts Fr/ha	Trèfle blanc	Trèfle viol. long. durée	Trèfle viol. pour pâture	Luzerne	Trèfle hybride	Ray-grass anglais	Ray-grass hybride	Fétuque des prés	Fétuque élevée	Dactyle	Fléole	Vulpin des prés MS	Remarques
OH-320 Nitra		320	307		20		150			60			60	30		idéal pour l'ensilage
OH-323 Nitra	x	380	380				150				120		60	30		sols superficiels, séchards
OH-325 Nitra		360	360	30			150					120	60			avec fétuque élevée
OH-33 L Nitra	x	350	346	30	20		100	70		80			35	15		avec ray-grass anglais
OH-36 Resista Nitra	x	350	360	30		20	100		60			120		20		avec luzerne pâturable
OH-Harvestore Nitra	x	350	371		10		225	25		70				20		> 60% luzerne
OH-Pionnier Nitra		450	585		55		90	35	70			65	45	90		enracinement fort
OH-33 ML		360	338	40	20		30	70		120			55	25		plus productif